

Lannion, le 2 mars 2022

Visite de chantier du Conservatoire Lannion-Tregor à Lannion



Depuis 2015, Lannion-Trégor Communauté s'est engagée dans un projet de développement de l'enseignement de la musique, avec pour principal objectif d'assurer aux habitants du territoire, et en particulier aux plus jeunes, un accès équitable à ces pratiques.

Chaque année, ce sont plus de 1 500 élèves qui vont s'initier, ou se perfectionner, à la pratique d'un instrument au Conservatoire Lannion-Tregor composé des pôles de Lannion, Perros-Guirec, Plouaret et Tréguier (et agréé par l'Etat en tant que Conservatoire à rayonnement intercommunal), et dans les 6 écoles de musique associatives qui maillent le territoire.

En complément, pour sensibiliser tous les enfants du territoire à la musique, l'Agglo propose à toutes les communes et écoles primaires des heures d'intervention de musiciens en milieu scolaire.

Le site d'enseignement de Lannion

Dès 2017, en raison de conditions d'enseignement jugées peu satisfaisantes (dispersion des cours sur plusieurs sites, inadaptation des locaux existants aux activités musicales...), le Conseil communautaire a validé l'acquisition du Tribunal de Lannion (propriété initiale du Département) et adopté un programme de travaux et d'extension du site afin d'y accueillir et d'y regrouper les activités du Conservatoire.

Cette même année, Lannion-Trégor Communauté a fait l'acquisition de l'ancien Couvent des Sœurs du Christ à Tréguier pour y abriter, entre autres, l'antenne trégorroise de cette école de musique.

Le site d'enseignement de Lannion est conçu pour répondre aux attendus d'un établissement d'enseignement artistique de haut niveau, notamment concernant l'accueil, la circulation d'élèves, l'acoustique et l'accessibilité. Il comporte des espaces dimensionnés pour l'apprentissage musical à plusieurs niveaux d'exigence, des espaces de travail pour l'administration et la direction ainsi que des espaces collaboratifs pour le travail en équipe.

Composé de salles de cours de 20 m² à 40 m² pour l'apprentissage vocal et instrumental en individuel ou petits groupes, et de salles de pratique collectives pour des ensembles à géométrie variable jusqu'à 50 élèves, le bâtiment a bénéficié d'une attention particulière sur l'acoustique, permettant un traitement différencié selon l'usage des salles.

L'auditorium attenant aux salles de cours, d'une capacité de 150 places, est un véritable atout complémentaire au volet d'apprentissage. D'une part, il permettra aux élèves de présenter le fruit de leur travail dans les conditions réelles du spectacle vivant. D'autre part, il permettra d'investir davantage le champ de l'action culturelle avec la volonté de construire une saison au cours de laquelle seront proposées des conférences, concerts, stages, master class.

Sur les 750 élèves du Conservatoire cette année, 620 élèves fréquentent le site de Lannion. Pour le suivi des différents cursus proposés, ces élèves sont amenés à se rendre à l'école de musique 1 à 3 fois par semaine, ceci représentant une fréquentation du site de Lannion estimée à plus de 1500 passages d'élèves par semaine. L'ensemble des enseignements y sont proposés.

Le site de Lannion constitue le site principal du service : les bureaux de l'équipe de direction-administration (4 agents) y seront installés ainsi que 36 enseignants.

On l'appelle Conservatoire Lannion-Trégor

L'École de Musique Communautaire du Trégor est un conservatoire, du fait de son classement par le ministère de la Culture, en référence à la structuration et à la qualité de l'enseignement qui y est dispensé. Initialement organisé en syndicat intercommunal, l'établissement est devenu « École de musique communautaire du Trégor » en 2016 quand il passe dans le giron de l'Agglo. Aujourd'hui, le Conservatoire Lannion-Trégor affirme sa vocation : **faire rayonner la musique et assurer une formation de qualité sur l'ensemble du territoire.**

Rétrospective du chantier

Le chantier a démarré début 2020 et depuis le 21 février, le Conservatoire Lannion-Trégor a intégré ses nouveaux locaux à Lannion 5, allée du Palais de Justice.

Dans l'ancien tribunal de Lannion, les travaux auront duré deux ans, apportant à ce lieu situé au cœur de la ville, une vocation nouvelle et réalisant au passage, une belle reconversion du patrimoine existant.

Les quelque 750 élèves et 36 enseignants du conservatoire s'épanouissent désormais dans des locaux davantage adaptés aux pratiques musicales, du solo à l'orchestre en passant par les pratiques vocales, la musique traditionnelle et les musiques amplifiées. Adossé au bâtiment, un auditorium avec gradins vient compléter ce lieu lannionnais destiné à rayonner sur tout le territoire.

Parallèlement, à Tréguier, les travaux dans l'ancien couvent des Sœurs du Christ vont bon train et devraient permettre d'accueillir l'antenne trégorroise du conservatoire, après les vacances de printemps.

Concerts

Pour marquer ce renouveau, 6 concerts et 1 conférence sont déjà programmés au cours du mois de mars :

- 3 mars 19h : concert de jazz avec le Big band
- 10 mars 18h30 : concert de musique irlandaise
- 11 mars 18h30 : concert des ateliers jazz
- 12 mars 18h : concert de musique de chambre vocale
- 16 mars 17h : concert de la classe de cuivres et orchestre d'harmonie
- 18 mars 20h30 : concert "artistes en scène" musique irlandaise
- 19 mars 10h : conférence "Uillan Pipes" avec Yoann Nedeleg

Du jazz aux musiques traditionnelles en passant par la musique de chambre vocale, il y en aura pour tous les goûts.

Concerts et conférence gratuits dans la limite des places disponibles.

Pass vaccinal à partir de 16 ans, pass sanitaire à partir de 12 ans.

NOUVEAUTÉ

Toute l'information à suivre sur la nouvelle page Facebook @ConservatoireLannionTregor
Et prochainement la mise en ligne du site internet du Conservatoire Lannion-Trégor.

Plan de financement

Le montant total de l'opération comprenant études et travaux est de 3 861 347.83 € HT (dont 1 184 544 € de subventions des partenaires financiers), répartis comme suit :

- Lannion-Trégor Communauté : 2 676 803 €
- Etat – FNADT – « AAP Dynamisme des Villes et Bourgs » : 583 000 €
- Région – Contrat de Partenariat – Fonds régionaux – Projet Contractualisé : 400 000 €
- DETR 2020 : 201 544 €

Cabinet d'architecture : Archipole (Quimper).

Informations pratiques : conservatoire@lannion-tregor.com / 02 96 46 53 70
5, allée du Palais de Justice, 22300, Lannion